



Commune de TOSTAT

Procès-Verbal Conseil Municipal 8 juillet 2019

C.R. n°54

L'an deux mille dix-neuf, le 8 juillet à vingt heures,

Le Conseil Municipal de la commune, légalement convoqué le 3 juillet 2019, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LUSSAN, Maire.

Etaient présents : M.M. LUSSAN - MORA - GARCIA - SOULES - PELAEZ - MALLET - TORRES - Mme FISCHER

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : M. MARTIGNIER - Mme SARNIGUET

Mme FISCHER a été désignée comme secrétaire.

M. le Maire accueille l'ensemble des élus présents et ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour :

- 1) Compte rendu CM du 20 mai 2019,
- 2) Point travaux salle des fêtes,
- 3) Avenant non-conformité structure salle des fêtes,
- 4) Point travaux forestiers,
- 5) Avancement PLUI,
- 6) Rentrée scolaire 2019,
- 7) Stèle cavalier Couget,
- 8) Démission C. Guichot,
- 9) Recettes « recueil 11 novembre »,
- 10) Modification statuts SIAEP
- 11) Questions diverses :
 - Fleurissement Tostadium,
 - Pose boîte à livre,
 - Cartographie canal de l'Ailhet.

1) Approbation PV du 20 mai 2019

M. le Maire rappelle les points abordés lors de la séance du 20 mai et demande, à l'ensemble du conseil municipal, les remarques éventuelles qu'il aurait à formuler sur le procès-verbal correspondant qui leur a été transmis par courrier électronique ou postal.

Aucune remarque n'étant émise, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité, le procès-verbal du conseil municipal du 20 mai 2019.

2) Travaux salle des fêtes

Les travaux de la salle des fêtes sont en cours, une réunion de chantier a lieu toutes les semaines en présence de l'architecte, des artisans et des élus.

3) Avenant non-conformité structure salle des fêtes

Suite au passage de la commission sécurité incendie qui a demandé l'installation des plaques coupe-feu au plafond.

Le rapport de conformité, du bureau VERITAS, de la structure métallique pour l'installation des plaques coupe-feu au plafond nous a été transmis avec six mois de retard et est négatif contrairement à ce qui avait été indiqué initialement. Une solution avec une structure bois a été validée par le bureau VERITAS. Cette opération entraîne une plus-value de 17 056 € HT.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité la réalisation des travaux de renforcement de la structure pour un coût de 17 056 € HT.

4) Point travaux forestiers

Une réunion avec l'entreprise Brun s'est tenue le 23 mai dernier. Il a été convenu avec lui :

Les bons de commande confiés à l'entreprise Brun sont caduques, il est décidé de renouveler ces bons de commandes pour :

- Débarder, couper à 1 mètre et empiler le bois accidentel éparpillé sur les parcelles différentes du bois et défini par l'ONF en 2017, avec un délai de réalisation fixé au 1^{er} octobre 2019.
- Transporter le bois restant issu de la coupe réalisée par le lycée J. Monnet de la parcelle 3a. Puis le couper à 1 mètre et l'empiler dans le parc à bois pour l'hiver 2020/2021, avec un délai de réalisation fixé au 31 décembre 2019.

5) Avancement PLUI

Le 11 juin dernier, une réunion a eu lieu concernant le PLUI : ont été identifiés sur notre commune les points d'intérêt de ma commune suivants :

- Canaux et rivières,
- Maisons de caractère,
- Monuments divers,
- Patrimoine bâti et non bâti,
- Bois et ruisseaux.

Ces documents doivent être transmis à la prochaine réunion qui se tiendra en septembre ainsi que l'avancement de l'Association Foncière Urbaine (AFU) pour le « cœur du village ».

Le conseil municipal devra également se prononcer sur les documents transmis par le bureau d'étude en charge du PLUI.

6) Rentrée scolaire 2019

Les effectifs pour la rentrée scolaire 2019 sont :

- Tostat : 75 élèves (CP/CE1/CE2/CM1/CM2)
- Marsac : 21 élèves (Grande section/CP)
- Sarniguet : 24 élèves (Petite section/Moyenne section)

La cantine sera maintenue à Sarniguet.

La garderie sera maintenue à Tostat.

7) Stèle cavalier Couget

La stèle du cavalier Couget, mort en service commandé le 28 mai 1913 sur notre territoire, a été restaurée et fixée par M. Guy Maurin employé de la CCAM, et les inscriptions remises en peinture par M. Joël Colleau.

Ce monument est situé près de l'église au bord du canal du moulin.
Une cérémonie aura lieu cette année avec la participation d'une délégation du 1^{er} RHP.
Le conseil municipal remercie tous les bénévoles pour leur participation.

8) Démission Claudine Guichot

Madame Claudine Guichot ne souhaite plus effectuer les heures de ménage à la mairie pour des raisons personnelles.
Il faudra prévoir son remplacement pour le 2 septembre 2019.

9) Recettes « recueil du 11 novembre »

Le Trésorier nous informe qu'il peut traiter les chèques reçus pour le recueil des Anciens Combattants sans créer de régie.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la vente du recueil réalisé lors de la commémoration du 100^{ème} anniversaire du 11 novembre au prix de 19 € et décide de transmettre les règlements reçus à M. le Trésorier Municipal.

10) Modification des statuts SIAEP Tarbes Nord

Le Syndicat d'Adduction d'Eau Potable de Tarbes Nord doit modifier ses statuts car avec la réalisation de son futur parc photovoltaïque, il devient également producteur d'énergie électrique.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la modification des statuts du SIAEP Tarbes Nord.

11) Questions diverses

- L'association Tostatenfleur a poursuivi et terminé bénévolement les plantations des fleurs au Tostadium.
- La boîte à livres a été installée devant la mairie, à côté du panneau d'affichage.
- Cartographie du canal de l'Ailhet : la DDT va identifier le tracé du canal de l'Ailhet de la commune de Bours à celle de Sarraic-Bigorre. M. Alain Genta de la DDT doit prendre contact avec la mairie à cette fin.

Fait à Tostat, le 8 juillet 2019

Le maire,

B. LUSSAN